

19.06.2014 - 11:42 Uhr

Le Comité de Travail.Suisse dit clairement non à Ecopop

Bern (ots) -

Lors de sa séance d'hier, Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses a discuté de l'initiative Ecopop, de la caisse maladie unique et de l'initiative « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! ».

Le comité de Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses, a débattu lors de sa séance d'hier de l'initiative Ecopop. Au centre des préoccupations figurent en particulier les dangers pour le marché du travail.

Non à Ecopop

Le Comité rejette l'initiative Ecopop à l'unanimité, parce qu'elle aurait trop de conséquences négatives sur le marché du travail et pour les travailleurs et travailleuses. Premièrement, mettre l'accent sur la population résidente actuelle est une incitation forte pour que plus de frontaliers et de saisonniers soient actifs. Ce sont justement ces deux catégories de personnes qui sont co-responsables de la pression sur les salaires et les conditions de travail en Suisse, du fait de leurs contrats de travail précaires. Deuxièmement, en raison du manque de main d'oeuvre, la charge sur les travailleurs s'accroîtra considérablement. Ainsi, dans la branche des soins, dans les transports publics et dans la construction, le même volume de travail devra être réalisé avec moins de personnel. La conséquence en sera un nombre accru d'heures supplémentaires et une pression croissante sur l'âge de la retraite vers le haut. Troisièmement, l'initiative conduirait à une fin des accords bilatéraux. Comme 60% des exportations suisses dépendent de l'union européenne et que plus d'un million de places de travail dépendent des relations avec l'UE, des relations réglementées avec l'UE sont d'importance majeure pour les travailleurs et les travailleuses.

Non à l'initiative sur la TVA et oui à la caisse unique

L'initiative populaire "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!" veut réduire l'imposition pour la branche de la restauration. Il en résulterait ou bien des rentrées fiscales manquantes d'environ 800 millions pour la Confédération, l'AVS et l'AI ou bien une augmentation du taux actuel réduit taxant les denrées alimentaires et autres denrées courantes. Dans les deux cas, ce sont les personnes actives qui en feront les frais. Le Comité de Travail.Suisse est d'avis qu'il n'existe pas de marge de manoeuvre pour une diminution des rentrées fiscales et plaide par conséquent pour un Non à cette initiative. Pour l'initiative pour une caisse maladie publique, le Comité de Travail.Suisse considère que la caisse maladie unique pour l'assurance de base présente de grands avantages en matière de séparation de l'assurance de base et des assurances complémentaires, de la compensation automatique des risques et d'incitation à plus de prévention des maladies chroniques. Le Comité recommande par conséquent d'accepter l'initiative.

Contact:

Martin Flügel, Président Travail.Suisse

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100757835> abgerufen werden.